PUBLIÉ LE 04/05/2020 - MISE À JOUR LE 16/01/2026

Remicade et l’ensemble des spécialités biologiques similaires d’Infliximab

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Remicade 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion et l’ensemble des spécialités biologiques similaires d’Infliximab

Substance active

Infliximab

Laboratoire

L’ensemble des laboratoires exploitant les spécialités à base d’infliximab

AMM

Documents de référence dans le cadre de l’AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Cadre de prescription compassionnelle (CPC)

Remicade 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion et l’ensemble des spécialités biologiques similaires d’Infliximab

Indication(s) du CPC établi le 27/10/2017, renouvelé en décembre 2018, le 17/01/2020, le 17/01/2023 et le 16/01/2026

Traitement de la maladie de Takayasu réfractaire aux traitements conventionnels

Documents de référence dans ce cadre

- Décision du 16/01/2026 portant renouvellement du cadre de prescription compassionnel (CPC) des spécialités à base d'Infliximab
- Décision du 17/01/2023 portant renouvellement du cadre de prescription compassionnel (CPC) des spécialités à base d'Infliximab

Infliximab dans le traitement de la maladie de Takayasu réfractaire aux traitements conventionnels - Protocole de suivi (10/01/2019) Décision renouvelant la recommandation temporaire d'utilisation (RTU) des spécialités à base d'Infliximab - Courrier adressé au Laboratoire Biogaran (04/05/2020) Décision renouvelant la recommandation temporaire d'utilisation (RTU) des spécialités à base d'Infliximab - Courrier adressé au Laboratoire MSD France (04/05/2020) Décision renouvelant la recommandation temporaire d'utilisation (RTU) des spécialités à base d'Infliximab - Courrier adressé au Laboratoire Pfizer Holding France (04/05/2020) Décision renouvelant la recommandation temporaire d'utilisation (RTU) des spécialités à base d'Infliximab - Courrier adressé au Laboratoire Biogen France SAS (04/05/2020)

Résumé de rapport de synthèse périodique

Rapport de synthèse n° 1 - REMICADE (Infliximab) 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion dans le traitement de la maladie de Takayasu réfractaire aux traitements conventionnels (18/08/2016) Rapport de synthèse n° 2 - REMICADE (Infliximab) 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion dans le traitement de la maladie de Takayasu réfractaire aux traitements conventionnels (08/09/2017)

Autorisation de mise sur le marché (AMM) – Oui